



Saint-Marcel, le 11 février 2025

A l'attention de :

M. Laurent GLESS, Directeur de l'établissement de Framatome Saint-Marcel

Mme. Laetitia RUELLAN DIDIER LAURENT, Directrice des Ressources Humaines de Framatome Saint-Marcel

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des enjeux importants déployés au sein de l'établissement en 2024, la CFDT vous sollicite afin d'organiser un agenda social pour l'année 2025. Trop de sujets restent en suspens, nous souhaitons pouvoir concrétiser des avancées à destination de l'ensemble des salariés de notre site. Nous avons identifié les thèmes suivants comme étant prioritaires et à placer au cœur des discussions et négociations pour cette année :

- **Fermeture estivale de l'usine**

Par suite d'une demande portée par la CFDT, nous devons échanger sur les conditions d'accompagnement de cette fermeture : situations particulières à traiter, prime vacances...

Vous nous avez indiqué qu'une date serait trouvée en février, nous attendons donc confirmation de celle-ci.

- **Pénibilité et Compte Anticipé de Fin de Carrière**

La négociation centrale relative à la pénibilité ne s'est finalement pas tenue en 2024, faute de temps. Pour autant, le sujet reste prioritaire pour notre site, nous demandons l'ouverture, en local, d'une négociation afin d'améliorer notre dispositif établissement CAFC.

- **Prime collective**

L'accord NAO 2025 prévoit une nouvelle fois la possibilité de négocier une prime collective établissement. La CFDT demande donc l'ouverture d'une négociation couvrant l'entièreté du périmètre de notre établissement, PCM, DTI et fonctions Corporate (CSP Paye, EIRA, SQA-F...).

- **Accord OPUS**

Des discussions ont déjà eu lieu afin d'aborder le sujet de la polyvalence notamment. Nous n'avons pas réussi à faire aboutir cette négociation par un accord concret. La CFDT souhaite pouvoir se remettre en action afin d'encadrer les enjeux associés à ce projet ambitieux.

- **Prêts et mises à disposition**

De plus en plus de salariés sont amenés à intervenir sur d'autres entités Framatome (hors IB) pour des durées parfois longues, sans qu'aucune garantie ne soit formellement décrite. La CFDT souhaite pouvoir encadrer ces prêts afin de proposer un accompagnement optimum aux salariés concernés.

- **Travail occasionnel en marche posté**

Ponctuellement il est demandé à des salariés en horaire variable ou en forfait jour d'intervenir en poste (suivi opérations, assistance en production...), sans qu'aucun cadre formel ne soit appliqué. Des échanges avaient déjà eu lieu mais sans qu'ils ne soient actés dans un accord. La CFDT estime nécessaire que le cadre soit clairement énoncé et négocié.

- **Forfait mobilité durable**

Conformément à l'accord mobilité groupe EDF, dès le 01/01/2025, notre établissement doit mettre en place un forfait mobilité durable afin d'accompagner les salariés vers la transition écologique et ainsi favoriser les transports alternatifs à la voiture individuelle. Ce forfait peut atteindre 400€, la CFDT demande que nous convenions collectivement des meilleures modalités applicables.

- **Admission au restaurant d'entreprise**

Comme évoqué lors du CSE du mois de janvier, nous constatons que l'admission au restaurant n'est plus adaptée et n'est pas équitable par rapport aux autres établissements de Framatome. Nous vous demandons de manière unilatérale de porter l'admission à 4€50.

- **Projet d'aménagement des futurs bâtiments bureaux**

Lors du CSE d'octobre 2024, vous nous avez présenté le futur projet des nouveaux bureaux du site. L'objectif annoncé est de définir un standard d'aménagement tout en prenant en compte les enjeux de proximité et spécificité des différentes activités. Ces futurs aménagements constituent un enjeu majeur de qualité de vie au travail pour l'ensemble des salariés. Un groupe de travail dédié devait être constitué en novembre/décembre dernier, sauf erreur de notre part ça n'a pas été le cas. Nous sommes sollicités sur le sujet régulièrement, la CFDT souhaite avancer sur le sujet.

Nous avons bien conscience des difficultés d'agenda des différentes équipes de Direction, mais il nous semble indispensable de pouvoir échanger et négocier sur ces thèmes. En 2024, nous n'avons pas réussi à traiter sereinement de l'ensemble des sujets identifiés, tentons donc d'améliorer notre fonctionnement collectivement pour l'année 2025.

Dans l'attente d'un retour de votre part, recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour la **CFDT Framatome Saint-Marcel**
Gaëlle FASULO, Richard MALTAVERNE et Julie DERANGERE
Délégués Syndicaux

